

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MINIERE OUKAMAMO »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA NON LOIN DE LA RTI
AU 166 LOGEMENT AU 1 ER ETAGE DE IMMEUBLE PORTE
1, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2025, et enregistrés le 10/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE OUKAMAMO »

Objet : EXPLOITATION MINIERE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA NON LOIN DE LA RTI AU 166 LOGEMENT AU 1 ER ETAGE DE IMMEUBLE PORTE 1, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SIDIBE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14075 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81604/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

